



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 01 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 01 juillet à 19h00, le conseil municipal de la commune de Macau appelé à siéger par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour adressée au moins 5 jours francs avant la présente séance s'est réuni en séance publique à la mairie, sous la présidence de Madame Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Maire.

Étaient présents : Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Sylvain LALANNE, Anne SAVIN DE LARCLAUDE, , Dominique QUÉTEL, Guillaume LAFON, Angélique BANALES, Jean LAURENT, Danièle MOULIA, Michel BOITEL, Christine NADALIÉ, Zohra GALLIEN, Christophe LESTAGE, Eric ROBIN, Billy BLAZQUEZ, Thierry DUROUSSEAU, Julie EPELVA,

Ont donné procuration : Vincent JAUBERT à Sylvain LALANNE, Marianne WARNET à Angélique BANALES, Delphine JESSON à Julie EPELVA

Absents excusés : Jean-Michel LESCOMBE, Quentin MANCIET, Denis COURREGELONGUE, Sébastien MONRIBOT,

Absents : Eve DUTRUCH, Christophe NGUYEN, Jessica DUNIAUD, Stéphane TURPEAU

DELIB-2025-21

PROJET TUTEUR VALORISATION DE L'ARTICHAUT DE MACAU. PRISE EN CHARGE DE FRAIS DE DEPLACEMENT ET DE RESTAURATION

Dans le cadre du Master Alimentation Durable et Résilience Territoriale (ADRET), l'université Bordeaux Montaigne propose à la commune de Macau, à partir de la rentrée 2025, de mobiliser un groupe d'environ 15 étudiants pour valoriser l'artichaut Macau, une variété emblématique de la région et du Médoc, mais en voie de disparition, car le dernier producteur a cessé son activité.

Les étudiants réaliseront diverses missions, notamment :

- Des documentaires et enquêtes pour mieux comprendre l'histoire de cette variété, en interrogeant des personnes ressources à Macau et en Bretagne, où elle serait encore cultivée ;
- Une prospective pour identifier des pistes d'action afin de préserver et valoriser ce patrimoine.

Le projet pourrait débuter dès septembre 2025 et se conclure par une restitution en février 2026.

Ce projet tutoré constitue une mise en situation professionnelle pour les étudiants, leur permettant d'appliquer des méthodes telles que la cartographie ou les enquêtes. Il vise à leur faire acquérir des compétences, notamment la compréhension des jeux d'acteurs, l'analyse d'un territoire avec ses

particularités environnementales, économiques, sociales ou politiques, en s'appuyant sur un diagnostic territorial.

Une visite sur le terrain sera organisée dans le cadre de ce travail.

Ce projet est gratuit, mais la commune est invitée à financer au moins un aller-retour en train pour les étudiants. Le cout approximatif serait de 10€ par étudiant. Madame le maire propose également d'offrir aux étudiants la possibilité de déjeuner au restaurant scolaire, afin de leur éviter des frais.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de financer au minimum un aller-retour en train pour les étudiants (une quinzaine environ), avec une possibilité jusqu'à trois durant toute la période du projet ;
- Propose aux étudiants la possibilité de déjeuner au restaurant scolaire, hors mercredis et vacances scolaires, lorsque des repas y sont servis.
- Charge Madame le Maire de fixer les modalités de prise en charge des frais avec l'administration universitaire.

Pour copie conforme au registre où sont les
signatures,

Fait à Macau, le 04 juillet 2025

Le Maire,

Chrystel COLMONT-DIGNEAU

A signé

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis à la préfecture de la Gironde ce jour,
- la liste des délibérations du conseil du 01 juillet 2025 dont celle-ci est affichée en mairie et publiée sur le site de la collectivité ce jour,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de ce jour.